



Communiqué de presse

Paris, le 20 février 2018

## Réduction des risques

### Des villes européennes s'intéressent aux salles de consommation à moindre risque et à leurs impacts

**Le Forum européen pour la sécurité urbaine (Efus) mobilise 12 partenaires européens pour réduire les risques de sécurité liés à l'usage des drogues dans les villes. Le projet vise à accompagner les villes dans la mise en place de salles de consommation à moindre risque et à évaluer leurs impacts sur le territoire. Basé sur le retour d'expérience, il associe 4 villes qui disposent d'une SCMR, 4 villes qui envisagent d'ouvrir une telle salle ainsi que des associations et institutions de recherche.**

#### Les SCMR : une législation favorable en Europe

Avec son Plan d'action anti-drogue (2017-2020), l'Union européenne encourage les échanges de bonnes pratiques sur les salles de consommation, un dispositif autorisé dans certains États membres. Pendant 2 ans, l'Efus va permettre à des villes et associations qui souhaitent installer des SCMR de bénéficier de l'expérience de villes qui gèrent déjà ce type de structure. Le projet, intitulé Solidify, se concentrera sur les salles supervisées qui proposent, au delà des espaces de consommation, des services comme la mise à disposition de nourriture, douches ou vêtements. En effet, les consommateurs sont souvent en situation de grande précarité (sans-domicile fixe...) et les salles de consommation sont parfois leur seul contact avec les dispositifs d'aide sociale.

#### La réduction des risques, un enjeu de sécurité

La consommation de drogue est souvent vue et traitée uniquement comme un problème de santé publique. Pourtant, lorsqu'elle a lieu dans l'espace public, elle est aussi à l'origine de nombreux troubles de sécurité liés entre autres à des tensions avec les riverains, des actes de nuisance, de délinquance ou de trafic. En proposant un espace de consommation sûr et encadré, les SCMR réduisent ces phénomènes et contribuent au sentiment de sécurité. Peu d'outils existent cependant pour accompagner leur mise en oeuvre et comprendre précisément leurs impacts. Un des objectifs du projet sera de définir une méthodologie et des indicateurs qualitatifs et quantitatifs afin d'évaluer les effets d'une SCMR sur le territoire, à court, moyen et long terme.

#### La nécessité d'associer les habitants

La mise en place de SCMR peut faire l'objet de mécontentement ou de rejet de la part de la population locale. Son installation doit être préparée dans une démarche partenariale, qui associe les associations spécialisées, les institutions locales et nationales, les forces de l'ordre ainsi que les riverains. Le projet aidera les villes à faire accepter leur démarche de réduction des risques. Il identifiera les conditions nécessaires pour construire un consensus autour de la SCMR et garantir ainsi la tranquillité publique.

